Offre d'emploi – publication interne et externe

Pompes Funèbres Municipales – PFM

Agent Funéraire - Porteur (H/F)

Employeur : Ville de Mont de Marsan (Landes/40)
Filière/qualification du poste : Filière technique – Catégorie C
Grade : Adjoint technique territorial
Groupe de fonction : M2
Prise de poste : Dès que possible

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Au sein de la régie des Pompes Funèbres de la Ville de Mont de Marsan, l'agent se charge de porter le cercueil et de conduire le corbillard. Il / Elle assiste le maître de cérémonie depuis la mise en bière jusqu'à l'inhumation ou la crémation.
L'agent de chambre funéraire prend en charge l'admission, la préparation des défunts. Il / Elle accueille, guide et renseigne les proches du défunt lors des visites en chambre funéraire.

ACTIVITES ET MISSIONS

Missions principales

- → Transporter le corps avant et après la mise en cercueil
- → Porter le cercueil
- → Installer le matériel (tables, tréteaux, etc.), articles funéraires (fleurs, plaques, etc.) lors des cérémonies en respectant les directives du maître de cérémonie
- → Réaliser l'admission et préparation des défunts au funérarium
- → Accueillir, guider et renseigner les proches du défunt
- → Effectuer les mises en bière
- → Inhumer, exhumer
- → Tenir le registre entrées/sorties des admissions des corps au funérarium

Missions annexes

- → Entretenir les véhicules et le matériel funéraire
- → Assister le thanatopracteur lors des soins et le médecin légiste lors des examens de corps
- → Préparer le salon funéraire où le défunt sera présenté (écran, registre, etc.)
- → Participer à la réception, vérification, gestion et rangement des stocks
- → Réaliser la prise en charge des défunts
- → Effectuer les démarches administratives en lien avec les mairies (déclarations de décès)

EXIGENCES ET CONTRAINTES

Port de l'uniforme / Port de charges lourdes

Lieu : Pompes Funèbres Municipales, 188 avenue du maréchal Foch à Mont-de-Marsan / Permis B

Heures supplémentaires – Exhumation / convoi

Astreintes : 1 semaine toutes les 5 semaines environ (Week-ends / Soirées / Nuits)

Conditions de rémunération : RIFSEEP / Forfait mobilités durables / Prise en charge à 75% de l'abonnement transport / Participation au maintien de salaire / Adhésion COSS + CNAS / Restaurant administratif

PROFIL RECHERCHE

Formation obligatoire de 16h chauffeur-porteur dispensée en interne

Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Port des EPI

Titulaire permis B obligatoire

Vaccinations : DTP (diphtérie, tétanos et poliomyélite) – Hépatite B

Dynamisme, disponibilité, ponctualité

Esprit d'équipe, qualités relationnelles

Empathie et capacité d'écoute

Devoir de réserve, discrétion et confidentialité

Sens du service public

CANDIDATURE

Veuillez adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'attention de :

Monsieur le Maire de Mont de Marsan

575 avenue Foch

40 000 Mont de Marsan

ou par mail : recrutement@montdemarsan-agglo.fr

Date limite de réception des candidatures : 31/07/2024

Candidature interne

Un changement d'affectation dans le cadre d'une mobilité interne peut entraîner un changement de groupe de fonction, ce dernier étant lié au niveau de responsabilité et fonctions exercées par l'agent sur son poste, et donc du montant du régime indemnitaire perçu (IFSE, NBI, ou autre(s) prime(s) ou indemnité(s) spécifique(s) liées au poste)